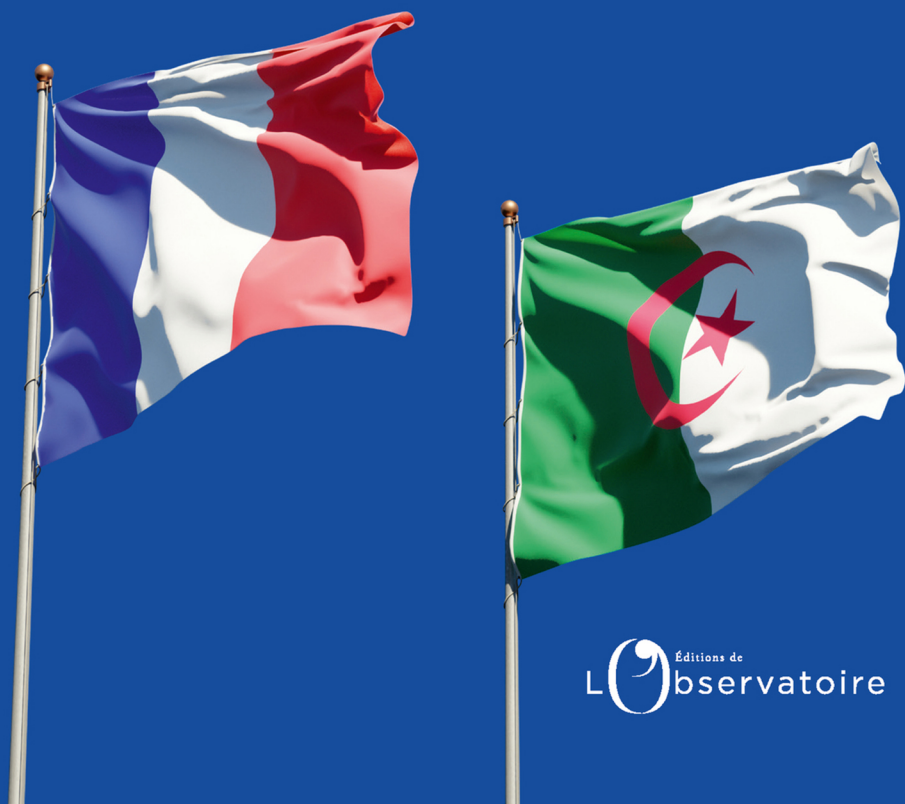


XAVIER DRIENCOURT

L'ÉNIGME ALGÉRIENNE

Chroniques
d'une ambassade
à Alger



Éditions de
L'Observatoire

L'énigme algérienne

Xavier Driencourt

L'énigme algérienne

Chroniques d'une ambassade à Alger
2008-2012 ; 2017-2020

L'Observatoire

ISBN : 979-10-329-2042-8
Dépôt légal : 2022, mars
© Éditions de l'Observatoire/Humensis, 2022
170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

*Pour Lise, Marc, Claire, Diane et Laure,
qui ont permis ce livre.*

*Tout le monde s'intéresse à l'Algérie,
personne n'y comprend rien,
chacun a son idée.*

Introduction

J'ai été à deux reprises ambassadeur de France en Algérie, une première fois en 2008, jusqu'en 2012, une seconde fois de juillet 2017 à juillet 2020. Au total, j'y aurai passé plus de sept années, soit un « septennat » complet.

Il est rare au Quai d'Orsay qu'un diplomate accomplisse deux séjours dans le même pays en tant qu'ambassadeur, à la tête d'un poste diplomatique.

Deux nominations, et pourtant deux séjours bien différents, tout aussi intéressants l'un et l'autre, mais le second, bien plus difficile, compte tenu de l'actualité, et, partant, plus éprouvant politiquement, physiquement, psychologiquement.

J'ai aimé ces deux séjours, pleins d'action, de gravité, de solennité, d'adrénaline aussi. J'ai aimé l'Algérie, j'aime les Algériens, j'y ai gardé beaucoup d'amis. Pour tout dire, c'est le seul pays sans doute où j'ai réuni et gardé autant de fidélités. J'admire le courage des Algériens, j'admire leur gentillesse, j'admire leur combativité, ils l'ont d'ailleurs montré pendant les longues années de lutte contre la France. J'admire aussi leur ténacité, la façon dont ils savent faire plier leurs interlocuteurs, dont nous sommes évidemment. « Nous vous connaissons bien mieux que vous ne nous connaissez »,

m'avait dit un ministre algérien : cela fait leur force, ils sont capables de nous mener où ils veulent, car eux connaissent nos usages, s'approprient nos codes, lisent nos pensées, anticipent nos réactions. La relation avec eux est une épreuve permanente, seul compte le rapport de force. Cela, je l'ai appris parfois à mes dépens.

En 2017, j'hésitai – après cinq années passées à la tête de l'inspection générale des Affaires étrangères – à partir au Canada, pays, qui, comme l'Australie, où j'avais passé quelques années en début de carrière, offre tant de beaux paysages et d'immensités solitaires. Mais la campagne menée par une de mes collègues eut raison de ce choix. Je demandai donc à retourner à Alger. Je connaissais la difficulté de ce pays, la vie austère de la capitale, la très grande complexité de la situation politique interne depuis l'AVC du président Bouteflika en 2013 et, bien sûr, l'immense solitude d'un ambassadeur de France en Algérie. Mais, en 2017, je pouvais imaginer que sur les trois années que je passerais là-bas, j'assisterais sans doute à des événements importants : la succession de Bouteflika ? une nouvelle génération au pouvoir ? un nouveau type de relations avec la France, compte tenu des déclarations faites à Alger, en février de cette même année, par le candidat Emmanuel Macron ? des développements au Sahel ou en Libye ? Les enjeux étaient donc grands et j'aspirais à un travail en profondeur dans ce pays, au service de nos relations. Surtout, je savais que j'avais en quelque sorte une « longueur d'avance » par rapport à d'autres ambassadeurs, que les quatre années déjà passées à Alger m'avaient donné quelques « clés » pour comprendre, déchiffrer ce que les Algériens appellent le « système » ; décrypter, grâce aux nombreux contacts et amis que j'avais gardés, l'« opacité » de ce système à un moment où l'avenir de ce pays, et donc du nôtre,

se jouerait. Lorsque je lui présentais la copie de mes lettres de créance, le 6 juillet 2017, Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères que j'avais déjà connu durant mon premier séjour, avait de lui-même repris cette idée : « Vous avez, monsieur l'ambassadeur, me dit-il, quatre années d'avance sur vos collègues, vous nous connaissez, vous avez ici des amis, vous avez tout pour réussir. » L'Algérie de 2017 n'était donc pas pour moi, comme je l'avais si souvent vu chez certains de mes collègues pendant les années durant lesquelles j'exerçais les fonctions d'inspecteur général au Quai d'Orsay, le « dernier poste », poste « péinard » ou « pépère » auquel, légitimement, certains pouvaient aspirer avant la retraite. Retourner à Alger était un nouveau et ultime défi : j'avais l'avantage de connaître ce pays, connaître ses dirigeants, être à même de rassembler, plus que d'autres, les différents morceaux du gigantesque et difficile puzzle politique qu'était l'Algérie de 2017 et, finalement, avoir une certaine légitimité à Paris comme à Alger.

Il faut, dans ce pays, un ou deux ans pour comprendre le mode de fonctionnement du « système ». Il arrive que certains, parmi mes collègues, quittent même Alger sans avoir très bien compris ce pays, ni les ressorts de la politique intérieure, ni la complexité de la relation avec la France. Il me fallait donc mettre à profit cette « longueur d'avance » pour essayer de construire, au profit de notre diplomatie et du nouveau président français, une relation dépoussiérée, équilibrée et peut-être apaisée avec l'Algérie.

J'ai quitté Alger en juillet 2020 à l'issue d'un séjour totalement différent de celui que j'avais imaginé : la fin, puis la chute du président Bouteflika, la confiscation du « Hirak » et la prise de pouvoir par l'armée et son chef d'état-major, l'Algérie du président Tebboune

enfin. J'ai assisté dans ce second mandat à la montée en puissance de l'armée algérienne, qui, jusqu'alors – et cela depuis 1962 –, bien que présente, était toujours restée « derrière le rideau », mais qui, en 2019, avait choisi de passer sur le devant de la scène.

J'ai hésité à rassembler ces notes, à transcrire ces souvenirs. Mais, ayant vécu plus de sept années en Algérie, ce qui compte dans une carrière administrative et dans une vie, j'ai pensé utile – à l'aube du soixantième anniversaire de l'indépendance algérienne, au moment où, en France, le débat sur nos engagements au Sahel est si important, et alors qu'inévitablement, dans la campagne électorale qui s'ouvre en France, la question algérienne, comme celle, plus large, de l'immigration et de l'islam, est au cœur de nos débats – d'écrire ces souvenirs personnels pour donner quelques clés aux lecteurs, tant la question algérienne est une question politique interne française, tant tout ce qui se passe en Algérie a des conséquences pour la France. Sans aller jusqu'à reprendre la formule de François Mitterrand en 1954, « L'Algérie, c'est la France », l'Algérie, je le dis après presque huit années passées là-bas, c'est effectivement de la politique intérieure française autant que de la diplomatie. Alger n'est qu'à 800 kilomètres de Marseille et le sera toujours, quoi qu'il arrive.

J'imagine qu'à Alger ces quelques souvenirs et les remarques qui suivent seront analysés, commentés et critiqués sans doute : j'ai bien sûr en tête les réactions lors de la publication des *Mémoires* de mon prédécesseur, Bernard Bajolet, et des quelques phrases extraites de son livre¹. J'avais été amené à préciser, comme

1. *Le Soleil ne se lève plus à l'Est. Mémoires d'Orient d'un ambassadeur peu diplomate*, Plon, 2018.

certainement le fera mon successeur, que ces mémoires n'engageaient pas les autorités françaises, seulement leur auteur. Tout ce qui s'écrit sur l'Algérie, surtout à Paris, et qui pourrait peu ou prou ne pas être en harmonie avec ce qui s'énonce à Alger est *a priori* suspect et ne reçoit pas l'imprimatur. L'ambassadeur de France sera peut-être convoqué, on lui demandera si c'est la France qui s'exprime à travers son prédécesseur, la presse se déchaînera et on activera les réseaux sociaux. Néanmoins, l'Algérie étant si importante pour nous et comptant tellement dans notre vie politique, j'ai estimé nécessaire de rapporter ce que j'ai vécu, les amitiés, la politique algérienne, les crises, les événements auxquels j'ai assisté et qui, entre 2008 et 2020, ont rythmé les relations si fragiles entre nos deux pays. Je m'exprime, je le répète, à titre personnel et ne saurais engager qui que ce soit d'autre dans cet écrit.

Ambassadeur en Algérie

J'ai été nommé ambassadeur de France à Alger au cours d'un Conseil des ministres, le 4 juin 2008. Le décret me nommant ambassadeur, haut représentant de la République française en Algérie, parut le 22 août au *Journal officiel*. J'y fus nommé une seconde fois par décret du 22 avril 2017.

En avril 2008, Jean-David Levitte, conseiller diplomatique du président de la République, m'avait fait part du souhait du président Sarkozy de rappeler Bernard Bajolet, alors ambassadeur depuis près de deux ans, pour créer auprès de lui la fonction nouvelle de « coordonnateur du Renseignement ». Il me demanda si Alger était une destination qui m'intéresserait. Depuis mon retour de Malaisie, en 2002, j'avais exercé successivement les fonctions de directeur des Affaires financières, directeur des Ressources humaines, puis directeur général de l'Administration, et secrétaire général adjoint du ministère. Je souhaitais repartir en poste, après six années exaltantes, mais dans des fonctions chaque fois difficiles, et sous l'autorité de ministres exigeants comme Dominique de Villepin, Michel Barnier ou surprenants comme Philippe Douste-Blazy, et j'avais fait part de ce désir au conseiller du Président.

En acceptant l'ambassade à Alger, j'avais le sentiment d'accéder à une responsabilité éminente, tant l'Algérie, je le savais, comptait pour notre diplomatie, tant les enjeux – sécuritaires, diplomatiques, historiques, culturels, migratoires – étaient importants et tant les chefs de poste qui m'avaient précédé figuraient parmi les très grands ambassadeurs. Je connaissais l'Algérie pour y être allé plusieurs fois, la première, en 1978, voir mon frère aîné, coopérant, comme on disait alors, à l'université Houari-Boumediene d'Alger. Il habitait Meftah et nous avons, c'était aux environs de Pâques, fait un grand tour à la manière d'Isabelle Eberhardt, boucle qui nous avait emmenés dans le Sud, vers Touggourt, Ghardaïa, El-Golea. J'y étais retourné, plusieurs fois, à titre professionnel, en 1984 d'abord, pour une commission mixte présidée par Édith Cresson, ministre du Commerce extérieur, et j'avais découvert alors une sorte de réunion diplomatique de type un peu soviétique, enfermé pendant deux jours avec les autres participants à l'El-Mithak, la résidence des hôtes étrangers ; nous passions plus de temps sur l'ordre du jour et le communiqué final que sur le fond des dossiers ; puis, en novembre 2002, directeur des Affaires financières, je retournai à Alger à l'invitation de Daniel Bernard, qui y était alors ambassadeur. Il décéda pendant son mandat, quelques mois plus tard.

À part ces quelques incursions en territoire algérien, je n'avais aucun lien avec l'Algérie : pas de famille pied-noir, aucun passé qui m'aurait attaché à l'Algérie, aucun militaire parmi mes proches, aucun préjugé non plus. Maurice Gourdault-Montagne, secrétaire général lorsque je me trouvais moi-même à Alger, mais aussi ami d'enfance, rappelait que pour la France et sa diplomatie, deux pays comptaient particulièrement,

pour des raisons différentes évidemment : l'Allemagne et l'Algérie, et qu'il fallait être attentif à nos relations avec ces deux grands partenaires. Être nommé à Alger, c'était non seulement exercer une responsabilité diplomatique importante, mais c'était surtout exercer ces fonctions dans un pays qui n'était pas et ne pouvait pas être un partenaire banal pour la France.

L'ambassadeur de France en Algérie est l'un des trois ambassadeurs à être appelé, dans son décret de nomination, « haut représentant de la République française », joli titre quelque peu suranné évoquant à la fois le temps des colonies et les fonctions exercées dans les pays du Commonwealth par les ambassadeurs britanniques, eux-mêmes *High Commissioners*. Au Maghreb, seul l'ambassadeur à Alger est « haut représentant ». À ma connaissance, seuls mes collègues au Gabon et en Centrafrique disposaient de ce titre prestigieux.

En 2008, je reçus l'agrément des autorités algériennes en une quinzaine de jours, délai assez normal pour cette procédure. En 2017, lors de ma seconde nomination en Conseil des ministres, qui eut lieu au mois de février, l'agrément fut donné en moins de quarante-huit heures, ce qui constituait pour l'Algérie, comme d'une manière générale, un record absolu. C'est M. Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères à Alger, qui avait lui-même parlé à son homologue français, Jean-Marc Ayrault.

* * *

Les deux mandats que j'ai exercés en Algérie furent, bien que dans le même pays, à quelques années d'intervalle seulement, dans la même ambassade et la plupart du temps avec les mêmes interlocuteurs et parfois les

mêmes collaborateurs¹, totalement différents. En 2008, un quinquennat nouveau commençait en France, celui de Nicolas Sarkozy, et notre diplomatie s'engageait activement en Méditerranée, avec le projet de l'Union pour la Méditerranée (UPM) porté par la France et parrainé par l'Égypte. Le même Nicolas Sarkozy avait su habilement nouer, comme ministre de l'Intérieur, des relations particulières avec le chef de l'État, Abdelaziz Bouteflika ; il avait fait, comme ministre, à plusieurs reprises, le voyage à Alger et il venait d'effectuer une visite très réussie à Alger et Constantine, ville où il avait prononcé un discours extrêmement fort et novateur sur la colonisation. Les malentendus nés à la fin du quinquennat de Jacques Chirac, autour de la fameuse loi de février 2005 et de son article 4 sur ce que l'on a appelé les prétendus « bienfaits de la colonisation² », méritaient évidemment d'être oubliés. À Alger aussi on comptait manifestement sur le dynamisme et la bonne volonté du nouveau président français pour écrire une nouvelle page de nos relations et sans doute pour aider l'Algérie à jouer à nouveau un rôle conforme à ses ambitions ou à celles de son Président sur la scène internationale.

Abdelaziz Bouteflika terminait alors son deuxième mandat ; c'était normalement, aux termes de la Constitution algérienne, le dernier, et beaucoup se demandaient à Paris s'il allait changer la loi fondamentale pour effectuer un troisième mandat. Pendant les sept

1. Philippe Bordelliard, David Martinais, Baptiste Duchêne notamment.

2. La loi du 23 février 2005 portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés saluait le « rôle positif de la présence française en Afrique du Nord ». Après de vives protestations d'historiens, comme du gouvernement algérien, l'article 4 fut « retiré » du texte final.

Table

| | |
|---|-----|
| <i>Introduction</i> | 11 |
| 1. Ambassadeur en Algérie..... | 17 |
| 2. Retour à Alger | 34 |
| 3. Comment la France voit l'Algérie : une équation difficile..... | 59 |
| 4. Comment l'Algérie voit la France : la contradiction permanente..... | 77 |
| 5. Le Hirak | 93 |
| 6. Le « système » et les décideurs | 122 |
| 7. Mémoire et histoire | 133 |
| 8. La presse et les journalistes | 149 |
| 9. L'Église d'Algérie, Église algérienne..... | 162 |
| 10. Islam et islamistes | 174 |
| 11. Le cinquantième anniversaire de l'indépendance | 184 |
| 12. Le voyage à Alger | 189 |
| 13. Que reste-t-il de l'influence française ? | 206 |
| 14. Un visa pour la France | 218 |
| <i>Conclusion</i> . L'histoire sans fin ? | 245 |